

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS *(pour étudiant(e) en formation continue)*

Se reporter à la notice explicative ci-jointe pour renseigner ce dossier d'inscription et connaître les pièces justificatives à fournir lors de votre inscription administrative.

☐ 1^{ère} Inscription ☐ Réinscription IFSI : Niveau : (ex 1-2-3)

Nom patronymique : Nom marital/d'épouse :

Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :

Seul le prénom renseigné dans la rubrique « Prénom 1 » figurera sur le diplôme (20 caractères maximum)

INDIQUEZ OBLIGATOIREMENT (aucune inscription en formation initiale ne sera possible sans un INE)

INE (Identifiant National Etudiant) ou N° national BEA ou INES (Identifiant National de l'Enseignement Supérieur)

(11 caractères - Voir relevé de notes du Baccalauréat)

Je ne dispose pas d'INE ☐ $\Rightarrow$ Uniquement si votre cas correspond aux situations **A2** et **A3** indiqués dans le **cadre 2** de la notice.

Nationalité : | | | | Date de naissance : | | | / | | | / | | | | Sexe : ☐ M. ☐ F.

Ville de naissance : Préciser l'arrondissement pour les villes de Paris, Lyon, Marseille

Département : Code | _ | _ | _ | ou Pays : Code | _ | _ | _ |

☐ 1 Seul(e) sans enfant ☐ 2 En couple sans enfant ☐ 3 Seul(e) avec enfant(s) ☐ 4 En couple avec enfant(s) à charge :

☐ Troubles intellectuels cognitifs	☐ Cécité	☐ Troubles psychiques
☐ Troubles du langage et de la parole	☐ Autres troubles des fonctions visuelles	☐ Troubles de la continence
☐ Troubles viscéraux	☐ Troubles métaboliques endocriniens	☐ Handicap temporaire
☐ Troubles moteurs dont dyspraxie	☐ Surdit� sév�re et profonde	☐ Autres troubles des fonctions auditives

☐ 2 Sous les drapeaux ☐ 3 Exempté ☐ 4 Service accompli ☐ 5 Attestation de recensement (moins de 18 ans seulement)
☐ 6 Journée Défense et Citoyenneté fourni (+ 18 ans) ☐ 7 Attente de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

- Dans l'enseignement supérieur **FRANÇAIS** : Préciser l'année : /.....

- A l'Université d'**AIX MARSEILLE** : Préciser l'année :/..... (Intègre les ex-universités : Provence, Méditerranée, Paul Cézanne)

- En **UNIVERSITE** française (hors AMU) : Année :/..... N° Etablissement | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (cf annexe 3)

- Autres (préciser) :

Année d'obtention : Série ou équivalence : |_|_|_|_| Mention : ☐ TB ☐ B ☐ AB ☐ AUCUNE
 Type d'établissement : ☐ LY – Lycée ☐ 00 – Université ☐ Autre (préciser)
 Ville d'obtention : Département : |_|_|_| (cf annexe 1)
 Si obtenu à l'étranger - Ville : Pays : |_|_|_| (cf annexe 2)

7. ADRESSES (Voir annexe 2)

Adresse **FIXE** de l'étudiant :

.....
.....
.....
.....

Code postal : | _ | _ | _ | _ |

Commune :

Tél. :

Adresse **TEMPORAIRE** de l'étudiant :

.....
.....
.....
.....

Code postal : | _ | _ | _ | _ |

Commune

Tél. :

Courriel personnel :@.....

Type d'hébergement pour l'année 2025/2026 : ☐ 1 Résidence universitaire ☐ 2 Foyer agréé ☐ 3 Logement HLM CROUS
☐ 4 Domicile parental ☐ 5 Logement personnel (hors chambre étudiant) ☐ 6 Chambre étudiant ☐ 7 Autre mode d'hébergement

8. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ANNUELLE - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (voir annexe 5)

REGIME D'INSCRIPTION

- ☐ Etudiant formation initiale (code 1)
☐ Etudiant en reprise d'études **Formation continue financée** (code 2)
☐ Etudiant en reprise d'études **Formation continue NON financée** (code 3)
☐ Formation par apprentissage (code 4)
☐ Contrat de professionnalisation (code 7)

STATUT

- ☐ Apprenti (code AP)
☐ ESPE Fonctionnaire stagiaire (code SP)
☐ Elèves CPGE convention (code CP)

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE L'ETUDIANT :

..... Code | _ | _ | (cf annexe 5)

ACTIVITE : ☐ Inactivité ☐ CDD ☐ CDI

Si concerné(e) quotité travaillée pendant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 :

☐ Temps complet ☐ Temps partiel supérieur au mi-temps ☐ Temps partiel inférieur ou égal au mi-temps

AIDE(S) FINANCIERE(S) AUTRE QUE BOURSE SUR CRITERE SOCIAUX :

☐ Bourse de mobilité ☐ Bourse de recherche ☐ Aide des parents / conjoint ☐ Allocation chômage

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS DE L'ETUDIANT :

Du Père : Code | _ | _ | (cf annexe 5) De la Mère : Code | _ | _ | (cf annexe 5)

9. SPORTIF DE HAUT NIVEAU (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 9)

☐ National ☐ Régional ☐ Universitaire

10. CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 1 et 10)

Numéro CVEC (À REMPLIR OBLIGATOIREMENT) À OBTENIR ICI : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Indiquez votre numéro (12 caractères) | _ | _ | _ | _ | - | _ | _ | _ | _ | _ | - | _ | _ |

➤ Vous êtes exonéré(e) de la CVEC, préciser le motif :

.....

Dans le cas de la prise en charge de la formation continue, joindre obligatoirement une attestation signée par l'employeur !

11. ECHANGES INTERNATIONAUX

Vous inscrivez-vous dans le cadre d'échanges internationaux :

☐ Oui

☐ Non

Si oui, précisez s'il s'agit d'un(e) :

☐ **Départ**

☐ **Arrivée** (dans l'établissement)

Programmes : ☐ Erasmus

☐ Autres programmes : Préciser

Etablissement étranger: Pays :

12. PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE (cf. notice cadre 12)

DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE (voir annexes 1 et 3)

☐ LY- Lycée

☐ 00 - Université* (cf annexe 3)

☐ 01 - BTS

☐ 02 - CPGE

☐ 03 - Ecole de commerce, gestion comptable (hors prépa)

☐ 04 - Ecole d'ingénieurs

☐ 05 - Etabl. Privé d'enseignement supérieur universitaire

☐ 06 - Etabl. d'enseignement supérieur artistique ou culturel

☐ 10 - Etabl. Etranger d'enseignement supérieur ou secondaire

☐ 11 - ENS

☐ 13 - Ecole d'architecture

☐ 14 - IUFM (non intégré dans une université)

☐ 15 - Autres écoles ou cursus

☐ 17 - Enseignement par correspondance

☐ 18 - Etabl. de formation paramédicale ou sociale

Etablissement FRANÇAIS:

Nom : Code établissement* | _ | _ | _ | _ | _ | _ | Code département | _ | _ | _ |

Année de la dernière inscription dans cet établissement/.....

Etablissement ETRANGER : Pays : | _ | _ | _ |

SITUATION DE L'ANNEE 2024/2025 (cf notice cadre 12 et voir annexe 3)

☐ A - Enseignement secondaire

☐ C - IUT

☐ E - Ecole d'ingénieurs

☐ H - Université (hors IUT, IUFM, Ecole d'ingénieur)

☐ K - ENS - Grands établissements

☐ Q - Etabl. Etranger enseignement secondaire

☐ T - Non scolarisé, et JAMAIS inscrit dans l'enseignement supérieur

☐ U - Non scolarisé, mais DEJA inscrit dans l'enseignement supérieur.

☐ B - BTS

☐ D - CPGE non inscrit à l'Université

☐ G - Enseignement par correspondance

☐ J - Ecole de management

☐ M - ESPE

☐ R - Etabl. Etranger enseignement supérieur

☐ S - Autre établissement ou cursus

Etablissement FRANÇAIS :

Etablissement ETRANGER:

Nom :département | _ | _ | _ | Nom :Code Pays | _ | _ | _ |

DERNIER DIPLOME OBTENU (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 12 et voir annexes 2, 3, 6)

Code | _ | _ | _ | (cf annexe 6) Année d'obtention :/..... Libellé du diplôme :

Etablissement : Code département | _ | _ | _ | ou Code Pays : | _ | _ | _ |

13. DOUBLE CURSUS

☐ Oui

☐ Non

☐ 00 - Université

☐ 01 - BTS

☐ 02 - CPGE

☐ 03 - Ecole de commerce, gestion comptable (hors prépa)

☐ 04 - Ecole d'ingénieurs

☐ 05 - Etabl. Privé d'enseignement supérieur universitaire

☐ 06 - Etabl. D'enseignement supérieur artistique ou culturel

☐ 10 - Etabl. Etranger d'enseignement supérieur ou secondaire

☐ 11 - ENS

☐ 13 - Ecole d'architecture

☐ 15 - Autres écoles ou cursus

☐ 17 - Enseignement par correspondance

☐ 18 - Etabl. de formation paramédicale ou sociale

Nom de l'établissement (cf. annexe 3): Ville :

14. PUPILLES DE LA NATION (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 14)

☐ Oui ☐ Non

15. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 15)

Précisez : ☐ Affiliation en cours ☐ Affiliation à une mutuelle ☐ Autre affiliation

16. ETUDIANT MINEUR (Pièce(s) à joindre cf. notice cadre 16)

☐ Oui ☐ Non

Les informations recueillies par l'Université d'Aix-Marseille font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'observatoire de la vie étudiante. Le CROUS est également destinataire d'informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Conformément à la loi « Informatique et Liberté », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la scolarité de la faculté des sciences médicales et paramédicales auprès de laquelle vous avez effectué votre inscription.

<https://medecine.univ-amu.fr/fr/contacts-scolarite>

Utilisation de la photographie numérisée

Pour l'édition de votre carte d'étudiant(e), votre photographie doit obligatoirement être numérisée.

Les services de l'Université d'Aix-Marseille seront conduits à l'utiliser, à titre gracieux, en vue d'un traitement interne (supports papiers, informatiques, pédagogiques et numériques - présence lors d'événements – publicité ayant pour objet la promotion d'Aix-Marseille Université). Seuls ces services y auront accès.

Autorisez-vous cette utilisation ?

☐ OUI, JE DONNE MON ACCORD

☐ NON, JE NE DONNE PAS MON ACCORD

Nom, prénom et signature de l'étudiant(e) ou des parents si étudiant(e) mineur(e)

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier d'inscription, et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur d'Aix-Marseille Université, en ligne sur le site web

<https://www.univ-amu.fr/system/files/2018-09/DEVE-reglement-interieur.pdf>

Nom

Prénom

Le.....

Signature :

A.....

La présente fiche de renseignements, ainsi que les pièces justificatives, devront être exclusivement remis à la scolarité de l'IFSI qui se chargera de transmettre le dossier complet à la scolarité de la faculté SMPM.

!!! Tout dossier incomplet ne sera pas traité par l'administration !!!

Conformément à la décision prise par la commission pédagogique, au-delà de la date butoir votée en Conseil de Faculté et en CFVU, toute demande d'inscription (mail, dossier papier..) fera l'objet d'un refus.

Au titre de l'année universitaire 2025/2026, cette date butoir est le 31 octobre 2025.